



Janvier 2006

CAMPS DE SKI

1. Equipement ⇒ - matériel de ski comprenant :
- ski avec bâtons ou snowblade ou snowboard
 - souliers de ski ou chaussures de snowboard
- Le matériel doit avoir été contrôlé par un spécialiste**
- ⇒ - ensemble de ski (veste et pantalon ou combinaison, on ne skie pas en jeans)
- ⇒ - deux pull-overs et sous-pulls
- ⇒ - bonnet chaud, gants ou moufles
- ⇒ - lunettes de ski (masque)
- ⇒ - lunettes de soleil indispensables, crème solaire et stick pour les lèvres (soleil dangereux en montagne)
- ⇒ - casque **recommandé**

Remarque : il n'est pas indispensable que l'équipement soit neuf ou à la dernière mode, mais il doit être en bon état. Ceux qui ne possèdent pas tout ce qui se trouve sur cette liste auront peut-être des camarades, parents ou connaissances qui leur prêteront les objets manquants.

2. Bagages ⇒ - valise ou sac de montagne contenant :
- ⇒ - souliers pour l'après-ski
 - ⇒ - pantoufles (obligatoires dans plusieurs chalets)
 - ⇒ - trois ou quatre paires de chaussettes
 - ⇒ - sous-vêtements chauds de rechange
 - ⇒ - pour se changer en rentrant de ski : pull-over et pantalons chauds
 - ⇒ - sac de couchage (sauf à Haute-Nendaz et à La Lenk)
 - ⇒ - pyjama ou training
 - ⇒ - costume de bain (selon indication du chef de camp)
 - ⇒ - mouchoirs
 - ⇒ - nécessaire de toilette : savon, lavette, linge de toilette, brosse à dent, pâte dentifrice, peigne, brosse

Tous ces objets seront marqués aux initiales de l'enfant ou porteront un signe distinctif. Chaque élève est responsable de son matériel. L'école décline toute responsabilité pour les objets perdus ou oubliés

3. J+S les filles et les garçons ayant un livret J+S le remettront au chef technique

4. Prescriptions degrés 6 et 7 : 21h30 (extinction des feux 22h00)
concernant le coucher 8 et 9 : 22h00 (extinction des feux à 22h30).

5. Discipline au camp :

Le Comité de direction a donné l'ordre aux chefs de camp de renvoyer immédiatement et sans avertissement préalable tout élève surpris en train de fumer, de boire de l'alcool ou changeant de chambre durant la nuit. Un renvoi entraîne la perte de la finance d'inscription.

La direction du centre

Le resp. Dpt Sports
Joël Broye